

Direction départementale des Territoires
du Lot

AVIS AU PUBLIC

Autorisation de changement d'exploitant de carrière

Par arrêté préfectoral du 17 juillet 2012, M. Jean-Paul BACH est autorisé à se substituer à M. Amilcar RIBEIRO dans l'exploitation de la carrière située au lieu dit « Métairie Haute », section B, parcelles n°62, 63 et 328 du plan cadastral de la commune de SAINT MEDARD.

L'exploitant est tenu de se conformer aux dispositions réglementaires relatives aux carrières, ainsi qu'aux conditions particulières édictées dans l'arrêté susvisé auxquelles l'autorisation octroyée reste subordonnée.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie de SAINT MEDARD où est déposée une copie dudit arrêté ainsi que sur le site internet de la Préfecture du Lot: <http://www.lot.gouv.fr/>

Fait à CAHORS, le 20 JUILLET 2012

Pour le Directeur,
Le Secrétaire Général adjoint



Emmanuel DUFOUR